

**Intervention de M. Gilles TONELLI, Conseiller de Gouvernement-Ministre
des Relations Extérieures et de la Coopération de Monaco**

**Troisième Dialogue ministériel biennal sur la finance climatique (COP24,
10 décembre 2018)**

Monsieur le Président,

Monaco tient à remercier le Comité permanent du financement pour l'établissement du rapport biennal d'évaluation ainsi que les différents panélistes pour ces échanges fort instructifs.

Nous nous félicitons tout d'abord de la progression significative des flux financiers climatiques sur la période 2015-2016. Cela constitue une tendance positive qui devrait se renforcer encore davantage à l'avenir.

Si nous souhaitons améliorer l'accès au financement climatique, il est nécessaire de poursuivre le travail engagé en vue d'améliorer la clarté quant aux besoins exprimés par les pays en développement. Cela est primordial afin de pouvoir traduire ces besoins en projets concrets associés à des volumes financiers adéquats. A cette fin, l'importance du renforcement des capacités des pays en développement ne doit pas être négligée.

Monsieur le Président,

Consciente de la solidarité qui s'impose, la Principauté est fermement engagée à prendre sa juste part de responsabilité dans la réalisation de l'objectif de 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 en faveur des pays en développement.

Dans cette perspective, le Gouvernement Princier réaffirme son soutien au Fonds Vert pour le Climat qui doit jouer un rôle prépondérant dans l'acheminement du financement climatique à destination des pays en développement. En 4 ans, Monaco a triplé sa contribution au Fonds Vert, qui dépasse ainsi 45 euros per capita pour la période 2015-2018. La Principauté se situe dans le peloton de tête en termes de contribution per capita et je suis heureux d'annoncer que cet engagement fort se poursuivra dans le cadre de la première reconstitution du Fonds.

En parallèle de cet appui, Monaco appelle au renforcement de la gouvernance du Fonds Vert pour le Climat qui est la condition sine qua non pour lui permettre de rester un instrument efficace, crédible et de réaliser son plein potentiel.

Sensible à la nécessité d'adopter une approche équilibrée entre les objectifs d'atténuation et d'adaptation, le Gouvernement Princier soutient en outre plusieurs projets visant à favoriser la résilience des populations les plus vulnérables aux effets du changement climatique, avec un focus sur les Petits Etats Insulaires en Développement et les Pays les Moins Avancés.

Dans cette optique, Monaco privilégie dans le cadre de sa politique d'aide au développement les investissements présentant des co-bénéfices développement / climat et entend renforcer ses interventions en matière de sécurité alimentaire sur la période 2018-2020.

Monsieur le Président,

Comme l'a rappelé le Secrétaire général des Nations Unies dans son intervention liminaire, le financement est véritablement le nerf de la lutte contre le changement climatique. Afin d'assurer la pleine mise en œuvre de l'Accord de Paris, nous nous devons de parvenir à un accord acceptable par tous sur les éléments financiers.

Je souhaite réitérer le plein soutien de la délégation monégasque aux efforts de la Présidence en la matière au cours de cette seconde semaine. Je remercie également d'ores et déjà mes collègues d'Egypte et d'Allemagne d'avoir accepté d'assumer un rôle de leadership afin d'aider au dénouement des dernières tensions.

Nous sommes convaincus que les consultations en cours, tant au niveau politique que technique, permettront d'aboutir à un terrain d'entente dans le but de renforcer la transparence, la compréhension mais avant tout la confiance entre pays en développement et pays développés.

Je vous remercie.